HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Culture - 2026

Appel à candidatures (2026 - 2027)

Annonce Action Programmation

Publié le 23 octobre 2025
Reading time : 14 minutes

Hélène Ressayres
Spectacle "Cirque entre nous" au Château de Laréole - Festival 31 Notes d'été

Dans le cadre de sa politique culturelle volontariste, le Département donne la priorité au maillage territorial, à l'engagement en direction de l'écosystème culturel local (aide à la création et à la diffusion, soutien des lieux intermédiaires) et à l'émancipation culturelle via l'accès à la culture.
Les programmations départementales reparties sur l'ensemble du territoire, qu'elles soient portées au sein de lieux dédiés, de musées et de festivals, sont des outils opérationnels de politique culturelle qui viennent renforcer les aides aux équipes artistiques.
Au-delà des programmations sur lesquelles vous allez candidater, d'autres Directions ou Missions départementales telles que Les Chemins de République, La Mission Egalité Femmes / Hommes, le Musée de l'Aurignacien, la Mission Jeunesse et Sport pourront se nourrir de vos candidatures dans le cadre d'organisation d'évènements ponctuels.

À noter

- Les Archives Départementales de Toulouse seront en travaux, l'appel à candidature concernera uniquement l'antenne de St Gaudens.
- Les Festivals Jazz sur son 31 et 31 Notes d'été seront désormais proposés en biennale, aussi pour cette campagne vous pourrez candidater uniquement au Festival 31 notes d'été (le festival Jazz sur son 31 aura lieu en octobre 2027, il faudra candidater sur l'appel à candidatures 2027-28 pour cette programmation).

- Merci de bien vouloir prendre connaissance des enjeux, des calendriers et des contraintes techniques de chacune des programmations avant de proposer votre/vos spectacle(s).

Les programmations concernées

Avant de remplir le questionnaire, nous vous invitons à prendre connaissance des cadres et contraintes de chacune des programmations. Seules les candidatures répondant à ces critères seront étudiées.

Les festivals et tournée départementale

Semaine des cultures urbaines

La Semaine des Cultures Urbaines permet à notre collectivité de « construire avec » et de rassembler autour d'un temps fort les acteurs, les initiatives et les projets existant dans le domaine « large » des cultures urbaines en irriguant les territoires urbains, périurbains et ruraux autour d'une programmation pluridisciplinaire en accès gratuit à destination du tout public et des publics spécifiques (collèges, Maisons des solidarités, structures jeunesses d'éducation populaire et médico-sociales).
Calendrier de programmation : Mai 2026.
Esthétique : Musique, Danse en lien avec les cultures urbaines, vous pouvez proposer des actions de médiation de pratique artistiques (spectacles vivants, arts visuels).
Contact : Direction des Arts Vivants et Visuels - Marion Guérin Brossard - Coordination du festival - contact.dav@cd31.fr - 05 34 45 58 30

Festival 31 Notes d'été

31 notes d'été, festival phare du Département de la Haute-Garonne est un événement singulier alliant culture, tourisme et patrimoine. Organisé au mois d'août, il s'implante chaque jour sur des lieux associés en proposant aux festivaliers des événements gratuits : spectacles, visites touristiques culturelles, patrimoniales et expositions. L'occasion de (re)découvrir la richesse du territoire, de profiter d'une programmation artistique exigeante et diverse dans un esprit de convivialité, de partage et soucieux du respect de l'environnement. Le festival propose une programmation de spectacles pluridisciplinaires de plein air dans des lieux emblématiques du patrimoine du département : cœurs de villages, halles, château de Laréole, Abbaye de Bonnefont, Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, Saint-Bertrand de Comminges et Musée de l'Aurignacien…
Calendrier de programmation : Août 2026.
Esthétique : Musique, Cirque, Danse, Arts de la rue, Théâtre, …
Thèmes abordés : Le festival présente une programmation mettant en lumière cette richesse multiculturelle à travers un croisement des genres, des identités et des courants artistiques.
Contraintes techniques : Spectacle exclusivement en extérieur, dont certains se déroulent en journée. La sonorisation et l'éclairage se font par notre prestataire. Les spectacles nécessitant une boite noire, de la vidéo et un plan de feu conséquent devront être adaptables.
Contact : Direction des Arts Vivants et Visuels - Emilie Reynal - Coordination du festival - contact.dav@cd31.fr - 05 34 45 58 30

Les concerts club - Festival Jazz sur son 31

Avec les concerts Club, le Département intensifie pendant le festival Jazz sur son 31 son engagement avec une offre culturelle accessible à toutes les haute-garonnaises et tous les haute-garonnais. Cette programmation met à l'honneur des artistes du département qui illustrent la variété des tendances actuelles du jazz et de ses influences, en partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux 31-65 et les communes d'accueil du département.

Calendrier de programmation : En biennale, prochaine édition en Octobre 2027 (pas de candidature possible cette année).
Esthétique : Musique Jazz et ses influences Soul, Funk, Hip-Hop, Free voire Rock.
Contraintes techniques : Certains concerts ont lieu dans des espaces non dédiés, dans ce cas les spectacles seront accueillis par un prestataire technique et devront s'adapter.
Contact : Direction des Arts Vivants et Visuels - Soufiane Djaffer, Responsable du Festival & Fabienne Lacoste, Coordination du festival - contact.dav@cd31.fr - 05 34 45 58 30

39e édition de Jazz sur son 31 du 8 au 19 octobre 2025

Actions culturelles de la médiathèque départementale

La Médiathèque départementale propose aux 170 bibliothèques de son réseau des actions culturelles via un catalogue proposant différents niveaux d'accompagnement. Ces actions ont pour but de valoriser les lieux et les collections, fidéliser les publics et en attirer de nouveaux.
Calendrier de programmation : Janvier à décembre 2027.
Esthétiques : Théâtre, Musique, Marionnettes, Danse, Cirque.
Thèmes abordés : la programmation s'articule autour de 6 thématiques en lien avec les collections détenues dans les médiathèques : éveil culturel petite enfance | genres littéraires | musique | Histoire et société |sciences et techniques | les arts et plus.
Contraintes techniques : espace non dédié au spectacle vivant, spectacle en autonomie technique.
Contact : Médiathèque départementale - Audrey Poujade cheffe de service culture et Véronique Martin chargée de mission culture - MD.Animation@cd31.fr - 05 61 28 77 00

Médiathèque départementale

Lieu de création

Espace Roguet

Situé au cœur du quartier Saint-Cyprien, l'Espace Roguet est un lieu du Département qui propose une programmation pluridisciplinaire et gratuite.
Un lieu… RÉSIDENCE DE CRÉATION
Accompagnement qui se traduit par la mise à disposition de la salle avec la présence d'une équipe technique, un soutien à la diffusion, une aide à la communication et un soutien financier.
Un lieu de… TRANSMISSION ET DE PRATIQUE
Éducation artistique et culturelle, représentations scolaires, ateliers de pratique rythment la saison. Les médiations artistiques et culturelles sont articulées autour des axes : Culture & Jeunesse, Culture & Lien social et Culture & Territoire.
Un lieu de… TRANSVERSALITÉ
Avec de nombreuses directions du Département mais également avec les acteurs et actrices culturel·les du département. Mutualiser des moyens, des compétences, des réseaux au service des artistes sont des enjeux forts.
Calendrier de programmation : Septembre 2026 à juin 2027.
Esthétique : Théâtre, Danse, Musique, Cirque, Marionnette.
Thèmes abordés : thématiques sociétales, environnementales et citoyennes contemporaines.
Contraintes techniques : Une semaine de résidence avec la présentation de la 1ère ou l'avant-première du spectacle. Lieu équipé (voir fiche technique à télécharger), pas de possibilité d'accroche au grill, pas de location de matériel supplémentaire prise en charge par le Département.
Contraintes administratives : Seuls les artistes du département (siège social) pourront bénéficier du dispositif.

Contact : Direction des Arts Vivants et Visuels - Amélie Eminet Responsable & Clémence Bertino Coordinatrice de la programmation - contact.dav@cd31.fr - 05 34 45 58 30

Espace Roguet

Les lieux départementaux

Archives départementales - Saint-Gaudens

Créées à la Révolution française comme le département de la Haute-Garonne, les Archives départementales sont la mémoire de notre territoire. Leur rôle est non seulement de collecter, de classer, de conserver notre patrimoine mais aussi de le transmettre et de le mettre en valeur. Les Archives départementales proposent donc une programmation culturelle gratuite de septembre à juin, pour tous les âges aussi bien à Toulouse qu'à Saint-Gaudens.
Le site des Archives situé à Toulouse sera en travaux jusqu'en 2029, ce formulaire concernera pour la saison 2026-27 uniquement une programmation à Saint-Gaudens.
Calendrier de programmation : Saison de septembre 2026 à juin 2027.
Esthétiques : Théâtre, Musique, Marionnettes.
Thèmes abordés : histoires, mémoires, parcours de vies, citoyenneté et valeurs de la République, société, patrimoines locaux, cultures et langues locales, etc.
Contraintes techniques : espace non dédié au spectacle vivant mais modulable (salle de réunion pouvant accueillir du public avec la possibilité de faire le noir), spectacle en autonomie technique.
Contact : Direction des Archives et du Patrimoine culturel - Sophie Barthès-Marcilly - Responsable de l'action culturelle et éducative - 05 34 32 50 00 - archives.action.culturelle@cd31.fr

Archives départementales

Musée départemental de la Résistance & de la Déportation

Le musée départemental de la Résistance et de la Déportation est au cœur des projets historiques, culturels, mémoriels et citoyens portés par le Département à partir du souvenir de la Résistance et de la Déportation. Conservation et valorisation de collections d'objets liés à la Seconde Guerre mondiale en Haute-Garonne, accueil du public scolaire, grand public, production d'expositions, développement de projets hors les murs, vulgarisation scientifique, défense des valeurs de la République et lutte contre les discriminations sont autant de missions portées par le musée.
Les programmations du musée prennent appui à la fois sur la programmation d'expositions temporaires, sur des dates commémoratives clés, en particulier celles liées à la Résistance et à la Déportation en France et en Haute-Garonne, sur des fils rouges thématiques (exemple : l'exil républicain espagnol), et enfin, sur les avancées de la recherche en Histoire contemporaine et notamment à propos de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs temps de programmation s'inscrivent par ailleurs dans des événements culturels ou patrimoniaux nationaux ou européens : la Nuit des Musées, les Journées européennes du patrimoine, le Mois des fiertés...
Calendrier de programmation : Avril 2026 à décembre 2026.
Esthétiques : Théâtre, Musique, Danse, Cirque, Marionnettes, Chant, Slam / Théâtre d'objets, Arts de la rue.
Thèmes abordés : En 2025 : 80 ans de la découverte des camps de la mort (fil rouge annuel), exposition relative à la place des Étrangers dans la Seconde Guerre mondiale (deuxième semestre), 50 ans de la mort de Franco en lien avec l'exil républicain espagnol (fil rouge annuel).
Contraintes techniques : le musée dispose d'un espace non dédié au spectacle vivant de 100m² (salle de conférence), ainsi qu'un théâtre de verdure pouvant accueillir de petites formes. La réalisation de formes plus ambitieuses est possible après étude de faisabilité sur site avec chaque porteur de projet retenu. Les spectacles accueillis doivent être autonomes techniquement. Le musée dispose d'un

matériel pour diffuser des bandes-son, et de micros portatifs.
Contact : Musée départemental de la Résistance & de la Déportation - Clémentine Busser - Responsable pôle Publics et Expositions - musee-resistance@cd.31.fr - 05 34 33 17 40

Musée départemental de la Résistance & de la Déportation

Musée archéologique départemental

Alliant les impératifs scientifiques de la conservation avec des préoccupations d'ordre muséographique et pédagogique, le Musée archéologique départemental est un acteur majeur du paysage culturel haut-garonnais.
Conserver
Lieu de conservation, le Musée est dépositaire des objets issus des fouilles effectuées depuis 1920 sur le site de *Lugdunum/Convenae*, l'antique Saint-Bertrand-de-Comminges.
Transmettre
Lieu d'expositions et d'échanges, le Musée s'emploie à apporter la meilleure connaissance possible des œuvres dont il a la charge, à faire connaître et à présenter au grand public les résultats des travaux récents menés sur le site.
Étudier
Centre de recherches et de ressources archéologiques, le Musée conduit et coordonne les travaux d'études relatifs aux collections départementales, investit dans la recherche archéologique de terrain et collabore à de nombreux programmes scientifiques.
Calendrier de programmation : En juin, juillet, août et septembre 2026.
Esthétique : Théâtre, Arts de la rue, musique, ateliers pédagogiques, marionnette, cirque.
Thèmes abordés : Faire découvrir aux visiteurs un pan de l'histoire de Saint-Bertrand-de-Comminges, plus précisément la période antique et la vie à Lugdunum des Convènes. En proposant des spectacles décalés et drôles pour un public familial sur un format court (30 min).
Contraintes techniques : En extérieur (jardin attenant au Musée archéologique) et possibilité de repli dans le Musée en cas de pluie* (*limité à 50 visiteurs), représentation en autonomie technique nécessaire. Le personnel du Musée archéologique se tient à la disposition de l'équipe artistique pour l'aider dans son travail d'écriture en fournissant des documents sur la ville antique de Saint-Bertrand-de-Comminges et sur les fouilles archéologiques. Les comédiens doivent être physiquement identifiables en portant des costumes romains dans l'idéal. En capacité des déambulations.
Contact : Musée archéologique départemental - Josabeth Millereux, Conservatrice du Musée archéologique - musee-archeologique@cd31.fr - 05 61 88 31 79

Musée archéologique départemental

Modalités de candidature

Qui est concerné ?

Les programmations sont dédiées aux équipes artistiques professionnelles de Haute-Garonne dont le siège social est situé en priorité sur le département. Les candidatures provenant de départements limitrophes seront possibles sauf pour l'Espace Roguet.

Combien de spectacles pouvez-vous proposer ?

Le nombre de spectacle n'est pas limité, une équipe artistique peut proposer plusieurs spectacles. Il faut remplir un formulaire par spectacle proposé, ce dernier vous permettra de pouvoir candidater à plusieurs programmations.
Fin des dépôts des candidatures le 28 septembre 2025, vous aurez ensuite jusqu'au 15 octobre pour modifier ou compléter votre dossier.
Les spectacles ou médiations proposés n'entrant pas dans le champ esthétique ou ne répondant pas aux contraintes techniques ne seront pas pris en compte.

Modalité des choix ?

Le Département montre un engagement important et volontariste en matière de politique culturelle en affirmant, via la délibération cadre en décembre 2023, les ambitions qui guideront ses missions de service public jusqu'en 2028 :

- Étendre la couverture territoriale des bibliothèques communales et intercommunales pour favoriser un égal accès à la connaissance, via le schéma de Lecture publique.
- Volonté de soutenir les artistes et acteurs culturels dans la création et la diffusion artistique sur tout le département.
- Favoriser l'éducation artistique dès le plus jeune âge.

Les choix des artistes seront effectués selon les modalités suivantes :

- La cohérence avec les thèmes, esthétiques et valeurs défendues par les Directions du Conseil départemental (la citoyenneté, les valeurs républicaines, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et le vivre-ensemble).
- Une attention particulière sera employée pour veiller à l'équilibre entre les porteurs et porteuses de projet, aux compagnies émergentes, aux démarches inclusives, aux actions de médiations en direction des publics tels que scolaire, jeune, senior, social, territoire.
- Aux liens de ces propositions avec l'élargissement et la sensibilisation des publics.
- Faisabilité technique et financière.

GRU et rétroplanning

Dépôt de dossier du 15/06/2025 au 28/09/2025

Possibilité de modifier le formulaire **jusqu'au 15 octobre 2025 minuit**.
Les temporalités des différentes programmations étant espacées dans le temps, les réponses positives ou négatives vous seront communiquées via l'interface de la GRU au fur et à mesure qu'elles seront finalisées. Au plus tard, les réponses vous seront apportées en MARS 2026.

Déposer sa candidature